

EMETTEUR

Nom et Prénom : Annick DESCAMPS
Fonction / Service : Direction de l'Aménagement et
du développement
N° poste : 01 47 29 49 72

Offre de Stage

Master 2^{ème} année

DIRECTION : Aménagement et Développement

SERVICE/ SECTEUR : Direction Projet Parc Sud

INTITULE DE LA MISSION DE STAGE : Projet de rénovation Parc Sud

CONTEXTE DE LA DEMANDE :

L'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (POLD) a été créé le 1er janvier 2016 dans le cadre de la mise en place de la Métropole du Grand Paris (MGP). Il comprend 570 000 habitants et regroupe 11 communes : Courbevoie, Garches, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes, Vaucresson.

L'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (POLD) s'intègre dans le pôle urbain et économique du grand ouest parisien présentant des atouts qui en font un secteur attractif.

Nanterre - ville de 95 000 habitants et 96 000 emplois - revêt une place stratégique au sein de la Région Ile-de-France et de POLD. Située à proximité de la Défense, le territoire nanterrien recèle des perspectives de développement urbain à court et moyen termes. La Ville a approuvé le 15 décembre 2015 un PLU qui dessine son projet de développement pour les 15 prochaines années. De plus, la ville a adopté en novembre 2015 un Plan Local de l'Habitat Intercommunal avec les communes de Rueil-Malmaison et Suresnes qui prend en compte les priorités et des orientations de la ville en matière d'habitat.

Le Contrat de Ville unique signé par la Communauté d'Agglomération du Mont Valérien (Rueil, Suresnes et Nanterre) en juillet 2015 vise à agir sur les grands équilibres territoriaux en favorisant notamment l'insertion professionnelle et sociale des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville, l'éducation et la lutte contre le non recours au droit. Il vise également la mixité sociale notamment par le logement et l'intégration urbaine des quartiers au travers de la résorption des coupures urbaines.

La Ville a confié à son aménageur la réalisation d'une ZAC dès 2015.

Le protocole de préfiguration des Nouveaux Programmes Nationaux de Renouvellement Urbains signé en novembre 2016 a labellisé le Parc Sud comme projet d'intérêt national, et inclus l'ensemble du périmètre QPV. La première phase de la convention ANRU a été signée en 2018.

Parallèlement le quartier a été retenu dans l'appel à projet du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) pour la rénovation énergétique innovante d'une tour du patrimoine Aillaud, et a fait l'objet d'une consultation de promoteurs pour accompagner le changement d'usage de certaines tours Aillaud.

Ces dispositifs donnent l'occasion de repenser le fonctionnement urbain autant que de renforcer l'insertion du quartier dans son environnement, et de questionner le potentiel d'amélioration et d'adaptation des politiques publiques sociales et économiques au travers des études économiques, scolaires... problématiques quotidiennes et fondamentales pour les habitants.

MISSIONS :

La conduite globale du projet Parc Sud comporte des missions de pilotage administratif, technique et opérationnel et des interfaces complexes avec les élus et les partenaires institutionnels dans le pilotage des multiples dispositifs engagés. L'objectif principal du stagiaire sera d'aider à la mise en place des outils de suivi administratif et réglementaire de la convention ANRU, et ses articulations avec les autres dispositifs engagés sur ce quartier : ZAC, PIA, Changement d'usage.

Il s'agira plus concrètement :

- d'assister la directrice dans le suivi d'une partie du suivi des opérations menées dans le cadre du projet de rénovation des tours Aillaud, plus particulièrement le programme de changement d'usage, notamment la convention de financement du projet de changement d'usage.
- d'apporter un appui pour l'élaboration et la rédaction de la convention Parc Sud 2^{ème} phase.



MAIRIE DE NANTERRE

Pour cela, il est attendu que les outils de suivi administratif et réglementaire des dossiers engagés, par la production d'organigramme, de calendriers qui mettent en exergue les processus de travail et l'organisation des instances de pilotage internes et externes.

L'ensemble de ces éléments devront figurer dans un rapport technique détaillé.

Une note de synthèse devra également être présentée en fin de stage.

PROFIL RECHERCHE / FORMATION SOUHAITEE (Ecole, Université):

Capacité à travailler en forte transversalité, les missions attendues nécessitant de travailler autant avec les partenaires institutionnels extérieurs, les bailleurs, les directions de la Ville, les services du Territoire POLD... etc
Esprit de synthèse et capacité rédactionnelle

Capacité à identifier et intégrer autant les enjeux politiques que techniques.

Capacité à aborder et intégrer les procédures administratives et/ou financières d'un projet ANRU (RGA, délibérations...)

Master de Géographie, d'Urbanisme, en immobilier, en sciences politiques.

DUREE SOUHAITEE : 4 mois

A PARTIR DU MOIS DE : mars ou avril 2019

LIEU DE TRAVAIL :

Mairie de Nanterre
Direction de l'Aménagement et du développement
(12^{ème} étage Tour A)
Directrice Projet Parc Sud
88-118 rue du 8 Mai 1945
92000 Nanterre

TUTEUR

Nom et Prénom : DESCAMPS ANNICK
Téléphone : 01.47.29.49 72
Mail : annick.descamps@mairie-nanterre.fr

**VISA DE LA
DIRECTRICE**

COMMENTAIRES

22.02.19

**DATE ET
SIGNATURE :**

VISA DU DGA

COMMENTAIRES

**DATE ET
SIGNATURE :**

**Retour DRH Service Emploi-Formation
Secteur mobilités et dispositifs transversaux**

Candidature à retourner par mail à DESCAMPS ANNICK, annick.descamps@mairie-nanterre.fr

